

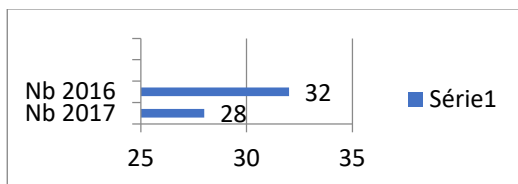
1. EDITORIAL

Le Lieu d'Accueil Mère Enfants (LAME) est un établissement de type « Maison Maternelle » qui a vocation à accueillir des femmes enceintes ou accompagnées d'au moins un enfant de moins de 3 ans, orientées par le Service de Protection de l'Enfance du Bas-Rhin (SPE). Depuis plusieurs années, le LAME n'accueille plus uniquement des mères isolées mais également des couples et leur(s) enfant(s) ou des pères isolés avec enfant(s). L'objectif de l'accueil reste le soutien à la parentalité pour des familles autonomes mais dont les relations intra familiales sont dégradées ou qui ont besoin d'aide dans la gestion du quotidien avec leurs enfants.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

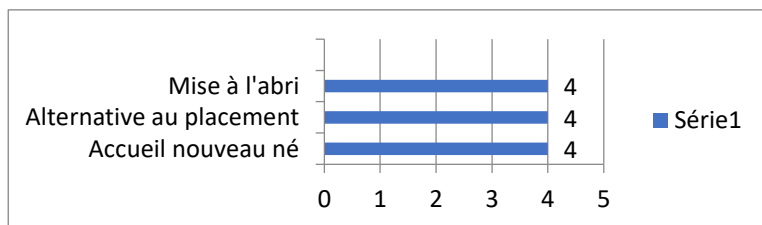
L'ACTIVITE

Nb de personnes accueillies

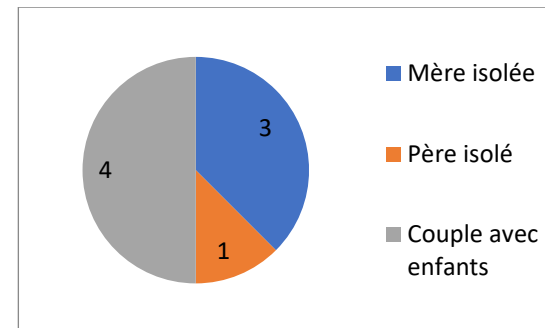


Dont 12 adultes et 16 enfants en 2017 contre 11 adultes et 21 enfants en 2016.

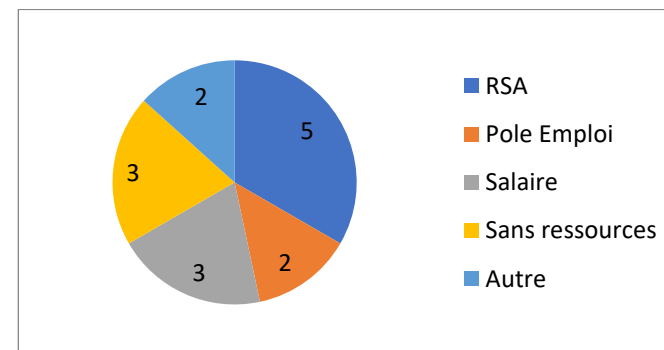
Motif de l'accueil



Composition familiale

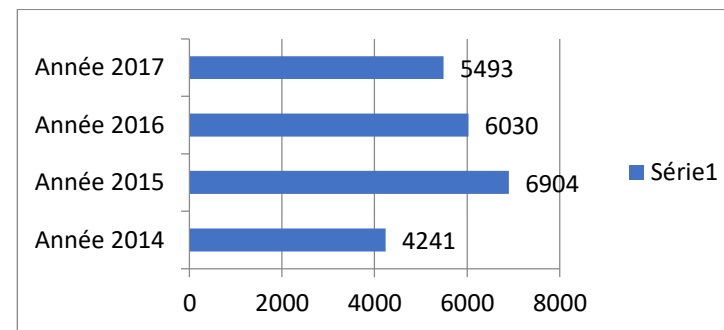


Revenus des ménages à l'entrée dans le dispositif



Les situations économiques des ménages sont particulièrement précaires, 5 d'entre elles bénéficiant du RSA, 3 étant sans aucune ressource stable.

Nb de nuitées réalisées



Notons également que la durée moyenne d'accompagnement en 2017 était de 9 mois.

MOUVEMENTS DURANT L'ANNEE

L'année 2017 a enregistré 5 entrées et autant de sorties.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

L'année 2017 aura été marquée par une réorganisation des services, afin, de privilégier une logique de site et l'arrivée d'un nouveau chef de service au Lieu Accueil Mère Enfant. L'évolution du public pris en charge, nous a amené à accueillir un père seul avec son enfant, une première pour le service, qui vient souligner les capacités du service à s'adapter et répondre aux nouveaux besoins du public. La réorganisation matérielle de l'ensemble du parc locatif a permis aux familles d'habiter un espace, même temporaire, un lieu qui est support à la continuité, une facilité pour recréer un espace pour soi au sein de la société et d'y engager les prémices d'une reconstruction individuelle. 2017 aura également permis de repenser la notion d'accompagnement en menant une réflexion qualitative de l'accompagnement proposé. Ainsi, une méthodologie d'intervention est expérimenté afin, de mener au mieux la mission qui nous aie confiée. Cette expérimentation, se traduit outre par la mise en place des outils de la loi du 2.2.2002 par l'appropriation et la mise en œuvre du projet personnalisé en étroite collaboration avec la famille.

L'élaboration en cours du projet de service, nous a permis de repenser la mission et ce au regard de l'évolution tant des politiques publics que des lois régissant la protection de l'enfance.

3.2. Partenariat

Le travail en réseau et en partenariat représente un axe important dans l'accompagnement global proposé aux familles accueillies dans la structure. Le travail en partenariat se décline sous plusieurs angles. Il concerne à la fois les accompagnements personnalisés proposées aux familles ainsi que certains temps collectifs, dans le cadre d'ateliers ou de sorties.

Concernant les accompagnements individualisés, les partenaires viennent de différents horizons et interviennent dans des secteurs différents :

- l'enfance : service de protection de l'enfance du Bas-Rhin, travailleurs sociaux effectuant les mesures d'AED, d'AEMO, d'enquête sociale (MIJE), protection maternelle et infantile (PMI), les écoles, la micro-crèche, le PAE
- L'accès aux droits : la CAF, la MSA, la sécurité sociale, la mairie, le CCAS
- L'insertion sociale et professionnelle : Pôle Emploi, la mission locale, les structures d'insertion par l'économie du secteur (Tremplins, la SAVA, Etikette, Etc.)
- Le logement et l'hébergement : les bailleurs sociaux, AID par le biais des techniciennes en intervention sociale et familiale, les structures d'hébergement (CHRS), les services assurant l'accompagnement dans le cadre du FSL et/ou des logements d'insertion
- La gestion budgétaire : l'UDAF (exerçant pour certaines familles les mesures d'aide à la gestion du budget familial), les services de tutelle privés, Etc...

- La santé : le CMP, le centre de jour de l'enfant et de la famille, le CAMPS, les pédiatres, médecins traitants ...

- Le lien social et la socialisation, Espace Jeunesse, Centre socio-culturel, AGF

Concernant le partenariat dans le cadre d'actions collectives, l'équipe du LAME a rencontré le service jeunesse de Sélestat ainsi que les AGF de section. Un week-end dans les Vosges a été organisé par les AGF en juillet, week-end auxquelles deux familles du LAME ont participé. Concernant le service jeunesse, les enfants accueillis dans la structure ont régulièrement été inscrits pendant les vacances.

3.3. Travail avec les bénéficiaires

Il se concrétise par un accompagnement global portant sur la parentalité (observation, prise en charge personnalisée, ateliers parents-enfants, espaces d'échanges entre parents, actions centrées autour de l'enfant), le lien social, le volet Emploi / Formation, le volet Logement, le volet Santé.

La place particulière de la micro crèche sociale : elle est outil pour le LAME, l'équipe veillant à l'épanouissement de l'enfant, à son éveil, à son développement dans une approche individualisée centrée sur ses besoins. La micro-crèche sociale, par la présence de l'Educatrice de jeune enfant sur les deux services, fonde son action au service de l'enfant mais place aussi le parent en tant que premier éducateur. Le parent est sollicité au quotidien pour faire part de ses souhaits, de ce qu'il vit avec son enfant et ainsi prendre appui sur l'équipe de professionnels s'il en ressent le besoin. La micro-crèche sociale apporte un moyen supplémentaire dans l'accompagnement des familles accueillies au Lieu d'Accueil Mère Enfant. Enfin, les actions collectives et les sorties favorisent le maintien et/ou le développement du lien parent-enfants tout en contribuant au lien social entre usagers et à l'ouverture sur l'extérieur.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Dans le cadre des travaux en cours, l'année 2018, nous permettra de poursuivre l'écriture du projet de service, de formaliser et acter les outils de la loi du 2.2.2002. Poursuivre l'expérimentation d'une méthodologie d'intervention éducative auprès des familles en développement l'accompagnement éducatif durant les moments clés de la journée tels que le levé et les soirées. Ces interventions nécessitent une modification du planning. Il s'agira également de :

- Redéfinir l'accompagnement éducatif en accent l'accompagnement de l'Educatrice de jeune Enfants dans l'observation, l'évaluation et l'accompagnement tant du développement de l'enfant que du lien parent/enfant
- Poursuivre le réaménagement matériel des logements
- Dynamiser le site par la mise en place d'action favorisant l'intégration et la socialisation des familles.

RESSOURCES HUMAINES au 31.12.2017

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI							
CDD							

5. CONCLUSION

L'année 2017 aura acté un tournant dans l'histoire du Lieu d'Accueil Mère Enfant. En effet, la prise de fonction du Chef de Service est venue clarifier et apporter une cohérence dans une logique de site permettant aujourd'hui de mobiliser l'ensemble des professionnels dans une nouvelle dynamique collective. Malgré des situations familiales complexes, l'équipe aura su durant toute cette année, faire preuve de créativité, d'ajustement, pour permettre aux parents de poursuivre aux mieux leur fonction parentale et répondre aux besoins de leur enfant. Il est indéniable que le travail des professionnels au quotidien, évite pour grand nombre de famille le placement de leur enfant.

L'année 2017, aura permis d'amorcer une réflexion qualitative quant à l'accompagnement proposé et ainsi aboutir à des pistes d'amélioration quant à la mission qui nous ait confiée.

Celle à venir concrétisera une double expérimentation, à savoir : le passage de 4 à 6 familles et une 7ème en dérogation, ainsi que l'accompagnement de deux familles sous mesure judiciaire. Cette opportunité s'inscrit pleinement dans les besoin du Service de Protection de l'Enfance sur notre territoire.

Cette augmentation de capacité d'accueil, verra une équipe éducative s'agrandir et ainsi permettre une nouvelle dynamique au sein de la structure. De plus, et au regard de l'évolution des publics pris en charge, le Lieu d'Accueil Mère Enfant, évoluera vers une appellation en adéquation avec le type de bénéficiaires pris en charge et ainsi devrait se nommer Lieu d'Accueil Parent Enfant. L'année 2018 verra également la mise en place d'un appartement dit « d'immersion », en diffus, qui permettra aux familles de pouvoir expérimentée leur parentalité en dehors d'un cadre sécurisant et soutenant par la présence 24h/24 d'un professionnel.

Au regard de l'accueil de situations familiales dégradées, de parents aux parcours complexes, d'enfants présentant des troubles multiples, un accompagnement thérapeutique serait une plus-value pour le Lieu d'Accueil Mère Enfant. Cette approche doit se penser avec finesse et être portée par l'équipe éducative afin que la fonction du thérapeute soit démystifiée et vécue comme une aide supplémentaire tant pour les parents que pour les enfants.

L'année à venir, sera donc avant tout une période charnière pour le LAME ; nul doute que ces changements vont permettre de dynamiser autant l'équipe éducative que la vie du site et ainsi, par cette énergie, permettre aux familles accueillis de s'inscrire pleinement dans une dynamique positive leur permettant de faire évoluer leur posture parentale et ainsi répondre aux besoins de leur enfant.